

La France peut-elle encore refuser quelque chose à l'Arabie saoudite? (après un contrat de 1 Milliard)

La France pourra-t-elle encore refuser quoi que ce soit à l'Arabie saoudite?



C'est la question qu'on peut légitimement se poser après les révélations de "La Tribune" .

Le site internet de *La Tribune* révèle que "selon des sources concordantes, la société ODAS, qui représente dans le royaume les intérêts des industriels français DCNS, Thales et MBDA, a signé ..avec Ryad un contrat (...) de plus d'un milliard d'euros portant sur la modernisation de 4 frégates de classe Al Medinah et de 2

pétroliers-ravitailleurs de classe Boraida mis en service en 1985-1986".

La Tribune détaille les contrats de chaque société : "DCNS et son partenaire saoudien Zamil =700 millions d'euros, [Thales](#) =- de 200 millions, MBDA, qui va équiper les pétroliers de son nouveau système surface-air à très courte portée de MBDA Simbad-RC=entre 40 et 50 millions d'euros".

La signature de ce contrat a été négociée pendant plusieurs années .

Le président de la République française ,François Hollande, se rendrait en Arabie Saoudite cet automne.